

Date : 24 mai 2016

Communiqué de presse

L'implantation territoriale de l'État et de ses opérateurs en région Pays de la Loire

Le comité de l'administration régionale (CAR) qui regroupe les préfets de département et les directeurs régionaux, s'est réuni ce 25 mai sous la présidence du préfet de région afin d'évoquer les implantations territoriales de l'État et de ses opérateurs.

L'État adapte son organisation à son environnement et se modernise pour répondre efficacement aux besoins des territoires.

Tout en répondant aux besoins d'une administration numérique permettant de nombreuses démarches dématérialisées, le gouvernement affirme sa volonté d'une présence physique des services au public sur les territoires.

C'est le sens des mesures prises par le comité interministériel aux ruralités (CIR), qui s'est réuni pour la 3ème fois le 20 mai dernier et a proposé 37 nouvelles mesures visant à garantir l'accès des services au public dans les territoires.

La création de 1000 maisons de services au public d'ici fin 2016 au niveau national est une de ces mesures. 24 maisons de services au public existent déjà dans la région.

C'est le sens également de la création de Maisons de l'État, regroupant plusieurs administrations sur un même lieu et pérennisant ainsi la présence de l'Etat. Il y en aura trois en Pays de la Loire fin 2016 (Château-Gontier, Ancenis et Fontenay le Comte).

Le CAR du 25 mai 2016 a permis de partager l'état des lieux des implantations de l'État et de ses opérateurs sur le territoire des Pays de la Loire pour accompagner les évolutions à venir dans le souci de l'équilibre des territoires.

Préfecture de la région Pays de la Loire,

Préfecture de la Loire-Atlantique

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)

02 40 41 20 90 / 20 91 – 06 78 75 50 67

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

<http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr>
